



Monsieur Jean-Yves LE DRIAN
Ministre de La Défense
14, rue Saint Dominique
75007 Paris

NICOLE BORVO
COHEN-SEAT

Présidente
du
GROUPE
CRC

SENATRICE DE
PARIS

Paris, le 31 mai 2012

Monsieur le Ministre,

Je vous félicite pour votre nomination au gouvernement et je souhaiterais attirer votre attention sur l'affaire Maurice AUDIN, au sujet de laquelle la vérité n'a pas été établie.

Comme vous le savez Maurice AUDIN était un opposant, membre du Parti communiste algérien, qui fut interdit en septembre 1955. Père de trois enfants, ce jeune mathématicien, arrêté à son domicile à Alger par les parachutistes durant la guerre d'Algérie en juin 1957, et transféré par eux au centre d'interrogatoire d'El Biar, n'a jamais été revu vivant.

Les pouvoirs publics ont jusqu'ici laissé entendre que Maurice AUDIN se serait évadé. Pourtant, de nombreux éléments, dont l'enquête de l'historien Pierre Vidal-Naquet, établissent que Maurice AUDIN est mort sous la torture.

J'ai interpellé en mai 2011 votre prédécesseur à ce sujet. Je lui ai demandé de faire tout ce qui était en son pouvoir pour contribuer au rétablissement de la vérité y compris, si nécessaire, la levée du secret-défense. Je n'ai malheureusement pas obtenu de réponse satisfaisante de sa part.

Il est à noter qu'en mars dernier un manuscrit du colonel Godard, alors ancien commandant de la zone Alger-Sahel, contient, dans un passage qui a été rendu public récemment par la presse, de nouvelles informations sur la mort de Maurice AUDIN.

Contredisant la thèse officielle selon laquelle Maurice AUDIN se serait évadé, ce manuscrit affirme qu'il a été tué par les militaires qui le détenaient et mentionne même le nom de celui qui aurait mis fin à ses jours, le sous-



lieutenant de l'infanterie coloniale, Gérard GARCET, aide de camp du général MASSU.

Au vu de ces nouveaux éléments je vous serais reconnaissante, Monsieur le Ministre, de répondre à l'exigence de vérité sur ce qui est arrivé à Maurice AUDIN.

Cette exigence s'exprime sans cesse depuis sa disparition et s'inscrit plus généralement dans la nécessité de révéler la vérité sur les atrocités commises pendant cette guerre coloniale qui a fait des centaines de milliers de morts.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Nicole BORVO COHEN-SEAT